



Tag³⁵

Marquons l'Ille-et-Vilaine
par l'innovation sociale

Le propulseur d'entrepreneuriat collectif d'Ille et Vilaine

Appel à candidature 2019
Ateliers d'idéation de projets

Règlement pour le dépôt des candidatures

Avec le soutien de :



Une idée inspirée de :



TAg35 Idéateur

Pour toute information complémentaire :

Assia AICH – Directrice TAg35
Assia.aich@TAg35.fr – 06 38 76 98 51

Calendrier



Candidature

Jusqu'au Vendredi
27 septembre 2019

Lancement des ateliers

Le 17 Octobre 2019

Fin des ateliers

Le 13 Décembre 2019

TAg35 Idéateur

Cahier des charges

Ce que vous apporte l'idéateur TAg35

L'idéateur TAg35 accompagne les porteurs d'idées de création d'entreprises socialement innovantes à passer de l'idée au projet.

Qui peut candidater aux ateliers d'idéation ?

Toute personne ayant une idée de création d'activité économique s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire (ESS), l'innovation sociale, l'utilité sociale. Les ateliers s'adressent aussi bien aux porteurs d'idées en individuel, en collectif ou dans une structure existante. Cet atelier qui se déroulera de d'Octobre à Décembre 2019, s'adresse aux porteurs dont l'idée est localisée en Ille-et-Vilaine. Le nombre de porteurs d'idées est limité à 15 par session. Une participation financière de 120€ est demandée (des facilités de paiement pourront être mises en place).

La démarche proposée pour l'idéateur :

- # Huit journées d'ateliers en collectif réparties sur deux mois
- # Cinq ateliers pratiques permettant des apports sur la méthodologie de création d'entreprise
- # Des temps de mise en commun et de mise en réseau territorial et sectoriel
- # La production d'un document de synthèse écrit du projet
- # Une présentation finale et des préconisations pour les suites à envisager

Les critères d'éligibilité pour intégrer l'idéateur :

TAg35 étudiera les candidatures sur la base des critères suivants :

- # La formulation d'une idée de création d'activité à caractère économique
- # L'inscription dans l'ESS, l'innovation sociale, l'utilité sociale, ...
- # L'ancrage territorial
- # La disponibilité d'une ou plusieurs personnes cherchant à explorer la faisabilité de l'idée
- # L'acceptation des modalités pédagogiques (autonomie dans les démarches, mise en commun et transparence dans les démarches, ..)
- # La rédaction d'un document de synthèse
- # La capacité du/des porteur/s à remettre en cause son projet, voire à l'abandonner.